

DECRET N° 87/088 DU 14/3/87

portant nomination de Monsieur NGOULOU
Gabriel en qualité d'Inspecteur Division-
naire de l'Enseignement Général au Minis-
tère de l'Enseignement Secondaire et Su-
périeur.-

LE PREMIER MINISTRE.-

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la constitution ;

Vu le décret n° 85/1414 du 8 Décembre 1985 portant attributions et
organisation du Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur ;

Vu le décret n° 86/876 du 16 Juillet 1986 complétant le décret
n° 85/1414 du 8 Décembre 1985 portant attributions et organisation du Mi-
nistère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de
fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Pre-
mier Ministre ;

Vu le décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

)
D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Monsieur NGOULOU Gabriel, Professeur certifié de 7^e éche-
lon, est nommé Inspecteur Divisionnaire de l'Enseignement Général au Minis-
tère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur.

.../...

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures, contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 14 MARS 1987

PAR LE PREMIER MINISTRE,

Le Ministre des Finances
et du Budget,

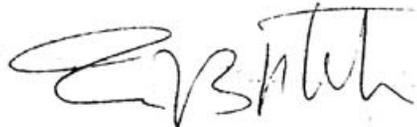


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre de l'Enseignement Secondaire
et Supérieur, de la Culture et des Arts,

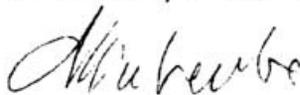


ITIHI OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.



Jean Baptiste TATI LOUTARD.-

Le Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice, Garde des Sceaux,



Commandant Dieudonné KIMBEMBE

